

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 16 mai 2023 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller départemental de la Meuse, Président du CLIS,
- M. Denis STOLF, personnalité qualifiée, vice-président,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse,
- Mme Sylvie ROCHON, conseillère départementale de la Meuse,
- M. Jean-Luc GAILLARDIN, commune de Dammarie sur Saulx,
- M. Jean-Michel GUYOT, maire de Ligny en Barrois,
- M. Louis LODÉ, commune d'Horville en Ornois,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Jean-Marie HANOTEL, représentant Mme FRANÇOIS, Burestop 55,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- M. Mathieu RIQUART, ASN,
- M. Patrice TORRES et Mme Martine HURAUT, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET et Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Jacques LERAY, CEDRA.

Etaient excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- M. Franck RAIMBAULT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Damien THIERIOT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Benoît DEJAIFFE, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Didier GROSJEAN, maire de Montiers sur Saulx,
- Mme Claire PEUREUX-VALANT, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Jean-Pierre MALASPINA, commune de Poissons,
- M. Jean-François MARECHAL, maire de Saudron,
- M. Yannick RICHARD, maire d'Osne le Val,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- Mme Laetitia FAUGIERES, CLIS (en visio).

Etaient invités :

- MM. Frédéric EGO, Jean-Charles ROBINET et Stéphan SCHUMACHER, ANDRA,
- MM. Michel PELTIER, Bruno PIONNIER et Charles VARIN, membres de la commission « Risques ».

## 1) Approbation du PV du CA du 27 mars 2023

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 mars 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## 2) Evaluation de l'aléa sismique

M. TORRES indique que l'intervention répond à une demande des membres du CA et que les spécialistes de l'ANDRA ont été mobilisés à cette occasion. Il s'agit de MM. EGO, expert séismes, ROBINET, chef du service Géosciences à la direction scientifique et technique, et SCHUMACHER, du service Recherche et Développement à la direction scientifique et technique.

La présentation de M. EGO porte sur quatre points : les séismes et leurs conséquences, le contexte géodynamique, sismotectonique et géologique du Bassin parisien oriental, les outils d'observation et d'analyse mis en place par l'ANDRA (depuis 2001 et 2003), et la démarche de l'ANDRA pour évaluer l'aléa sismique (présentation jointe en annexe). Il détaille les notions de base : différence entre magnitude et intensité, entre risque et aléa, séismes de référence (SMHV, séisme maximal historiquement vraisemblable ; SMS, séisme majoré de sécurité ; SMPP, séisme maximal potentiellement possible).

Les principales conclusions sont les suivantes : caractère asismique du Bassin parisien au regard des régions avoisinantes dites « actives », absence d'indice néotectonique et de déformation récente des failles les plus proches de Bure.

En réponse à M. FLEURY qui s'étonne que certains séismes connus dans la région ne soient pas cités parmi les séismes historiques, M. EGO précise que ne sont retenus que les séismes les plus importants.

Pour M. CANOVA, le choix du site Meuse/Haute-Marne pourrait s'expliquer par le fait que le risque sismique y est très faible, compte-tenu de la faible densité de population. M. TORRES rappelle que le choix a principalement reposé sur les caractéristiques géologiques et sur les candidatures des départements.

A la suite des observations de M. FLEURY, M. TORRES précise que les travaux et recherches de l'ANDRA sont évalués par l'ASN, l'IRSN, ou encore le CLIS.

3) Projet de Lettre du CLIS

M. JAQUET rappelle que le projet, qui porte sur l'instruction de la DAC, a été transmis aux membres pour observations. La version jointe au dossier comporte les corrections apportées à la suite de cette consultation.

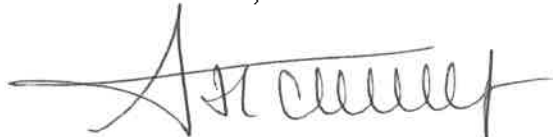
Les membres du CA présents ou représentés approuvent à l'unanimité le projet de Lettre dans sa dernière version.

4) Questions diverses

M. CANOVA signale que l'ANDRA a fait parvenir un récapitulatif des acquisitions foncières réalisées dans les deux départements 55 et 52 par elle ou pour son compte, actualisé au 31/12/22. Le document est remis en séance et sera diffusé à l'ensemble des membres du CA.

A Bure, le 2 octobre 2023

Le Président,



Jean-Louis CANOVA